

COMMUNE DE VERTRIEU

AVIS D'ENQUETE

Par arrêté du 18 mai 2018 le Maire de Vertrieu a ordonné l'ouverture de l'enquête publique concernant la modification simplifiée du Site Patrimonial Remarquable (ex-AVAP). A cet effet, M. Jean-Marc DUVAL a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera en Mairie du 12 juin au 13 juillet 2018 pendant les jours d'ouverture au public, soit les mardis et jeudis de 14h à 18h, les vendredis de 9h à 12h et le samedi 30 juin de 9h à 12h. Un exemplaire du dossier sera à la disposition du public en Mairie pendant toute la durée de l'enquête. Les informations relatives à l'enquête pourront également être consultées sur le site internet de la commune www.commune-vertrieu.fr

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie : le mardi 12 juin de 14h à 17h, le jeudi 28 juin de 14h à 18h et le vendredi 13 juillet de 9h à 12h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la modification simplifiée du SPR pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie ; elles peuvent également être adressées par écrit ou par mail (vertrieu.urbanisme@orange.fr) à l'attention du commissaire enquêteur en Mairie.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis en Mairie.